



# AVIS PUBLIC

---

## ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT NUMÉRO 602 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES  
RENDUS ET AUTRES REVENUS (EXERCICE FINANCIER 2024)**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 603 SUR LA TARIFICATION DES LOISIRS  
(BIBLIOTHÈQUE, CAMP DE JOUR, JARDIN COMMUNAUTAIRE  
ET MARINA – EXERCICE FINANCIER 2024)**

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par la soussignée, directrice générale;

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 18 décembre 2023, le *Règlement n° 602 sur la tarification des services rendus et autres revenus (exercice financier 2024)* et le *Règlement n° 603 sur la tarification des loisirs (bibliothèque, camp de jour, jardin communautaire et marina – exercice financier 2024)* ont été adoptés.

Les règlements n°602 et 603 entrent en vigueur le 20 décembre 2023, jour de leur publication sur le site Web de la Ville de Ville-Marie, et sont aussi disponibles pour consultation au bureau du greffe situé à l'hôtel de ville au 21, rue Saint-Gabriel Sud à Ville-Marie, aux heures et jours normaux d'ouverture.

DONNÉ à Ville-Marie, ce 20 décembre 2023.

Karine Demers  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

## Certificat de publication

Je soussignée, Karine Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 20 décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 décembre 2023.

Karine Demers  
Directrice générale et secrétaire-trésorière